

Entrées des demeures du Vieux-Nice



Éléments architecturaux considérés à tort comme mineurs, parfois négligés mais néanmoins présents, les entrées des demeures du Vieux-Nice attirent l'attention du passant ou du visiteur. Des encadrements parfois imposants, des linteaux gravés et décorés, des grilles d'imposte en fer forgé sont autant d'indices et de démonstrations matérielles du savoir faire, de l'aisance et de la foi de nos ancêtres. Lieu symbolique, passage entre la sphère publique et le domaine privé, l'entrée étonne par sa diversité liée aux différents matériaux et styles mis en œuvre.

DES ENTRÉES COMPOSITES



L'entrée se compose de plusieurs éléments caractéristiques. La baie peut être limitée dans sa partie supérieure par un linteau en bois ou en pierre d'un seul tenant, soit par une plate-bande en pierre maçonnée et enduite. Les montants sont en maçonnerie de pierre pouvant parfois former un cadre distinct du mur. Au niveau des ornements, on peut retrouver des chanfreins, des moulures, des bossages (saillie de pierre décorative), des pilastres ou parfois des colonnes. Ces pilastres peuvent être lisses, cannelés, évidés. Il est à noter un seul exemple de cadre en ardoise situé au 11 de la rue Mascoinat, simplement orné de moulures. Ils peuvent être couronnés de corniches ornementées ou pas, de frontons, de frises (comme l'encadrement mouluré flanqué de deux pilastres cannelés à chapiteaux toscans au 6, rue du Malonat), d'impostes voire de tympanes. L'imposte, fréquemment ouverte au dessus des vantaux, en est séparée par un linteau ou une traverse de bois ou de fer. Le seuil en pierre peut être précédé d'un pas de porte d'une ou deux marches.

DES PIERRES QUI RACONTENT UNE HISTOIRE





Le linteau de pierre, qui peut être défini comme une pièce horizontale qui forme la partie supérieure d'une porte et soutient la maçonnerie, a constitué un support privilégié pour la décoration ainsi et la représentation symbolique. Présents en nombre dans la vieille ville, ils sont les témoins muets de la foi de nos ancêtres ainsi que de l'évolution de l'espace bâti durant le XVIe et XVIIe siècle. Les linteaux historiés, c'est-à-dire décorés, racontent avant tout une histoire. En effet, ces croix, ces symboles, ces dates, expriment des sentiments religieux qui imprégnaient alors fortement la société d'alors. En plaçant l'habitation sous la protection divine, le propriétaire du lieu faisait référence à certains passages de l'Ancien Testament dans lesquels le Seigneur enjoint les Hébreux de marquer leurs linteaux de sang pour échapper au châtiment réservé aux Egyptiens : "L'Eternel dit à Moïse et à Aaron dans le pays d'Egypte... on prendra un agneau pour chaque maison... on prendra de son sang et on en mettra sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où on le mangera... le sang vous servira de signe sur les maisons... et il n'y aura point de plaie qui vous détruise, quand je frapperai le pays d'Egypte." (Exode, ch. XII). Les dates, qui ne sont pas toujours présentes, peuvent se rapporter soit à la construction ou à la rénovation de la maison, soit à l'arrivée d'un nouveau propriétaire voulant marquer de son empreinte la prise de possession du lieu. Peut-être servaient elles aussi à marquer le passage du temps. De même, on constate que la majorité des linteaux historiés datent du XVIIe siècle et suivent les différentes phases d'urbanisme de la cité liées à l'édification de la forteresse sur la colline entreprise par le duc Emmanuel-Philibert au lendemain du siège de 1543.

Accueillant désormais les habitants de la ville haute située à l'origine sur la colline, le quartier de la ville basse va s'agrandir, des maisons se construire et c'est donc de cette époque que date l'extension du tissu urbain. Cette frénésie de construction peut se lire à travers les dates des linteaux. Ainsi, si l'on recense à peine huit linteaux datés aux XVe et XVIe siècles, ils sont au nombre de trente au XVIIe siècle et vingt et un au XVIIIe. Le plus ancien des linteaux datés remonte à 1482. Il est situé au 15 de la rue de la Condamine. De facture classique, il est à situer à la charnière de l'époque médiévale et de l'époque moderne. Il porte, en lettres gothiques minuscules, les lettres "ihs" dans un cercle torsadé. Le jambage du "h" est barré pour former une croix, une barre plus petite, au sommet du jambage, figure peut être l'écriteau qui portait les lettres INRI. De part et d'autre du sigle sont sculptés un motif floral avec une fleur de lys et une rosette dans une crosse (peut être épiscopale). La croix de Savoie à gauche aurait été gravée ultérieurement. On peut lire l'inscription : "1482 die 12 februarii" à gauche, et, à droite : "barthus ben ? i ? pinnxit" (Barthélémy Bensa à peint). La traduction du texte fait penser que ce linteau ne surmontait pas une porte mais une surface peinte dans un cadre torsadé dont le montant droit a disparu.

IHS OMNIPRESENT



Ce monogramme (6), traduit par la phrase latine *Iesus Hominum Salvator* (Jésus sauveur des hommes) se retrouve sur une trentaine de linteaux. Il dérive en fait du monogramme grec *Ins*, abréviation d'*Insous* (Jésus en grec) et se répand sous une forme gothique souvent entourée d'un cercle rayonnant et surmonté d'une croix. Si l'on en croit la tradition, saint Bernardin de Sienne (1380-1444), son auteur, prolongeait le jambage du n par une croix. Le n ressemblait alors à un h dont le jambage était barré. Durant la deuxième partie du XV^e siècle, ce monogramme en lettres gothiques, entouré d'un cercle rayonnant, va se généraliser sur les façades et les portails. Converti en lettres latines, le monogramme *Ins* devient le sigle *IHS*, avec une croix plantée sur la barre horizontale du H ; il apparaît de même souvent entouré d'un cercle d'où émanent des rayons droits ou des flammes ondulées dont l'nombre, variable, est systématiquement un multiple de quatre. C'est donc sous cette forme, accompagné des clous de la crucifixion ou du cordon des mendiants que l'on retrouve le monogramme sur les linteaux. A Nice, ce monogramme orne une trentaine de linteaux dont notamment celui daté de 1482, entouré d'une torsade (15, rue de la Condamine); l'autre, non daté, est entouré de dix-neuf flammes au 22, rue de la Préfecture. Il est à noter une variante du sigle au 8, rue Colonna d'Istria (7). Daté de 1649, l'on trouve "CHS" (*Christus Hominum Salvator*, Christ sauveur des hommes) au centre.

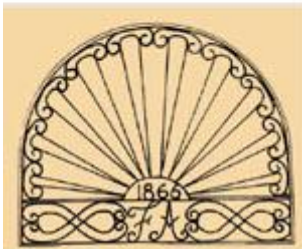
DES CHIFFRES ET DES LETTRES



Les éléments gravés sur les linteaux sont nombreux et variés, il émerge néanmoins une typologie dans laquelle on peut y trouver une symbolique récurrente : Les croix : six croix sont datées de 1626 à 1721. Elles sont placées soit au centre, soit au dessus de la date. Certaines sont portées par un triangle, par un demi-cercle ou un oméga. Il est à noter au 7, rue Colonna d'Istria, une croix de Jérusalem (8) (censée représenter selon la tradition les huit Béatitudes du Christ prononcées durant son sermon sur la montagne) remarquable d'une hauteur de vingt centimètres. La présence de cette croix de Jérusalem peut être mise en parallèle avec la présence, comme le rappelle une plaque apposée au 7 de la rue Mascoïnat, des chevaliers de Saint-Jean-de-

Jérusalem à Nice de 1527 jusqu'à ce qu'ils prennent possession de l'île de Malte en 1530. Les inscriptions : sont seules ou associées à d'autres motifs. Celles gravées en latin, sont soit des devises (comme celle sise au 5, rue Gilly "Paix aux amis, guerre aux vices"), ou bien des dédicaces de fondation comme au dessus de la porte d'entrée du couvent des Clarisses au 17, rue Sainte-Claire. Enfin, l'inscription peut être humoristique comme celle qui invitait le passant à entrer à l'actuel 5, rue Place Vielle en proclamant "Interna meliora" (à l'intérieur c'est meilleur). La tradition veut que cet immeuble ait abrité une maison close. Le jeu de mot, en latin bien entendu, peut être utilisé comme le montre la devise que l'on retrouve dans l'encadrement d'une imposte de forme polygonale au 26, rue Benoit-Bunico et qui proclame "turbida nunquam" (9), traduit par la phrase "jamais de choses troubles" ; il s'agit en fait d'un jeu de mots en rapport avec le nom du propriétaire du lieu, à savoir la famille Dal Pozzo, Du Puits en français. Le sens en est alors "l'eau du puits n'est jamais trouble". Les initiales représentent généralement celles du propriétaire et sont souvent disposées symétriquement à droite et à gauche du motif central. Il est à remarquer dans un encadrement dichrome au 2, rue du Jésus, les lettres I et A qui sont sculptées en relief sur la clef centrale. La différence de couleur est obtenue par l'alternance de pierres claires et sombres. Les armoiries pour leur part sont assez rares hormis deux exemples sur l'ancien palais des Galléan de Châteauneuf, une au 1, rue du Château (10) et une autre sise au 4, rue du Malonat, au dessus d'un claveau central. Ces armoiries restent non identifiées. Les autres motifs : On peut observer une tête anthropomorphe au dessus de l'imposte au 8, de la rue Droite ainsi qu'une tête de bélier (on reconnaît à peine les cornes et la silhouette) au 18, rue de la Condamine.

AERER ET ECLAIRER



Les anciennes entrées des habitations de la vieille ville se trouvent généralement surmontées d'une imposte, c'est-à-dire d'une ouverture. L'imposte sert à la fois à la ventilation de l'habitation, permet d'éclairer le début de l'escalier et son arc supérieur sert d'arc de décharge. Leurs formes sont généralement demi-circulaires ou rectangulaires. Ces impostes sont fermées par des grilles constituées dans certains cas de barreaux de fer très simples voire rustiques, soit de véritables ouvrages de ferronnerie. Les barreaux peuvent être disposés de façon verticale, horizontale ou croisés (11). Il est à remarquer qu'à partir du XVIIe siècle, la grille d'imposte va supplanter le linteau comme support des attributs visibles du propriétaire de l'habitation. En clair, on va y retrouver des initiales, des dates, des armoiries. La facture artistique de ces grilles, alliant volutes et contrecourbes, peut s'apparenter au style rocaille. Les dates et les initiales sont incorporées dans la ferronnerie bien que les dates apparaissent aussi sur l'encadrement (26, rue Benoît-Bunico avec la date de 1692 en chiffres romains). Les initiales, entrelacées d'une manière plus ou moins décorative, constituent le motif central de la ferronnerie (12). Pour leurs parts, la présence de plusieurs dates sur un même immeuble indique qu'il y a eu des réfections successives (comme au numéro 4 de la rue Saint-Vincent où l'on peut voir la date de 1765 gravée et celle de 1840 figurant dans la grille d'imposte). Les insignes religieux ne sont pas

exclus. Ils se présentent sous la forme de petites croix situées au-dessus du milieu d'un linteau ou d'une traverse ou inclus dans la ferronnerie. Les formes des croix peuvent varier : de petits cercles terminent les trois branches supérieures (8, rue du Marché) ; les extrémités des branches égales de la croix inscrite dans un cercle s'élargissent pour former la Sainte-Croix (porte de la Sacristie de la chapelle Sainte-Croix des Pénitents Blancs, rue de la Croix). Monumentales ou humbles, décorées ou austères, les entrées des demeures du Vieux-Nice restent un témoignage à la fois du particularisme niçois et de l'urbanisme baroque ainsi que de l'influence piémontaise.

